PREMIER JOUR DE L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

Les épreuves jugées «abordables»

Début des épreuves du baccalauréat hier. Les 657 026 candidats ont dû surmonter leur trac pour pouvoir se concentrer. Les sujets de langue arabe et de sciences islamiques ont été jugés «abordables» par les candidats. La ministre de l'Education a estimé qu'au regard des moyens humains et matériels mobilisés, rien ne devrait perturber le déroulement de l'examen qui s'étalera

Nawal Imés - Alger (Le Soir) - Ambiance tendue hier, au sortir des centres d'examens. Les parents des candidats venus aux nouvelles peinaient à cacher leur impatience. Aux alentours de 10h30, les premiers candidats franchissent le seuil du lycée El-Idrissi au 1er-Mai. Ils sont assaillis de questions. A l'unanimité, ils répondent que le sujet était abordable. Les candidats ont eu à plancher toute la matinée sur l'épreuve de littérature arabe. Une matière primordiale pour les filières littéraires et moins importante pour les scientifiques. Comme le veut la tradition, ils ont eu le choix entre deux sujets. Ceux de la filière mathématiques ont eu le choix entre un texte de Moufdi Zakaria et une poésie de Ahmed Amine. Les questions ont été jugées plutôt abordables par les candidats qui pensaient déjà aux épreuves suivantes. Les conditions climatiques à Alger n'étant pas propices aux regroupements devant les lycées, les candidats sont soit rentrés chez eux pour déjeuner alors que ceux envoyés dans des lycées pas proches de leurs domiciles ont trouvé refuge dans les fast-foods.

Signe d'une époque du tout technologique, moins d'une heure après la fin de la première épreuve, les candidats étaient sur les réseaux sociaux tentant de comparer leurs réponses et faisant part de leurs impressions et craintes pour les épreuves à venir. La ministre de l'Éducation a, quant à elle, affiché sa confiance et sa satisfaction quant au bon déroulement des épreuves. Nouria Benghebrit a, comme le veut la tradition, donné le coup d'envoi officiel des épreuves à partir du lycée El-Idrissi de la place du 1er -Mai. Elle a affirmé après avoir levé les scellés sur les sujets que «le succès récompensera les élèves studieux et persévérants durant toute l'année scolaire. Les recalés pourront tenter leur chance une deuxième fois ou se diriger vers la formation et l'enseignement professionnels». Interrogée au sujet du déroulement de l'examen dans la wilaya de Ghardaïa, elle a répondu qu'elle était en contact permanent avec les autorités locales de la wilaya et le directeur de l'Education pour s'enquérir du déroulement de l'examen, attestant que «toutes les mesures ont été prises pour que les élèves puissent passer leur examen dans la sérénité à l'instar de leurs camarades dans le reste des wilayas». Ces derniers ont été soumis aux mêmes dispositions mises en place dans l'ensemble des centres d'examen à savoir l'interdiction stricte de l'introduction des téléphones ou ou de tout autre appareil électronique. Des notes étaient affichées à l'intérieur des centres d'examens mettant en garde contre toute tentative de triche. Ce matin, les candidats, toutes filières confondues, subissent l'épreuve tant redoutée des mathématiques avant celle d'anglais en après-midi. Les épreuves se poursuivront jusqu'au 5 juin et les résultats ne seront annoncés que le 6 juillet prochain.

N. I.

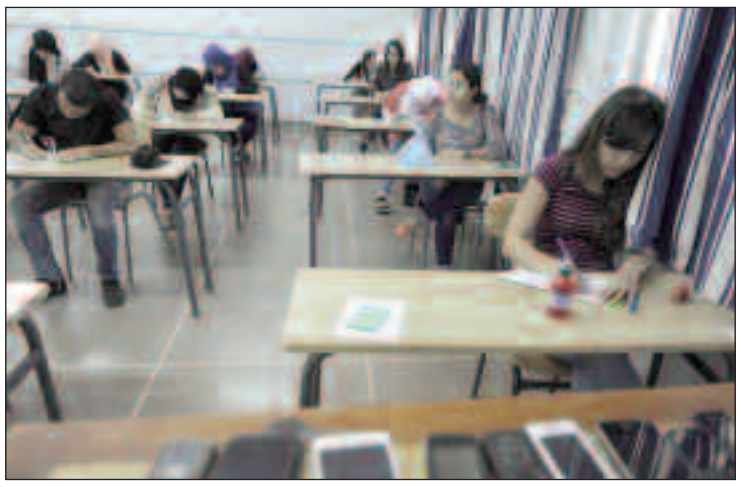

Photo : Newpress

Les candidats concouront jusqu'au 5 juin.

IL Y A VINGT ANS, SALAH DJEBAÏLI FUT ASSASSINÉ

L'USTHB se souvient toujours de son recteur

L'Université des sciences et des technologies Houari-Boumediène (USTHB) se souvient toujours de son recteur, Salah Djebaïli. Ce professeur en biologie a été assassiné par les balles des terroristes dans l'enceinte même de cet établissement, le 31 mai 1994.

«Vingt ans après, la douleur est toujours vive. Je ne sais pas jusqu'à quand on sera tous là pour la mémoire de mon mari ni jusqu'à quand je ferais le déplacement ? Mais merci à tous pour votre soutien et votre affection». Ce sont les mots que madame Djebaïli, tout émue, a prononcé hier, lors de la cérémonie organisée par l'USTHB à la mémoire de son mari assassiné «dans des circonstances très douloureuses». Famille, amis, étudiants et professeurs ont fait le déplacement hier, pour lire la Fatiha et déposer une gerbe de fleurs devant le monument érigé en la mémoire du Pr Djebaïli à l'entrée de l'USTHB. L'Université commémore chaque année, depuis vingt ans déjà, l'assassinat de celui qui fut son recteur de 1989 à 1994 et qui, en refusant de céder aux hordes terroristes, a été assassiné par les balles de ces derniers qui le guettaient juste à la sortie de son lieu de travail. «Comme de nombreux autres intellectuels, à l'époque mon mari et sa famille étaient menacés par les islamistes mais il a refusé de céder aux menaces», a rappelé la veuve Djebaïli. Le professeur Benzaghou, actuel recteur de l'USTHB, parle de la victime comme étant «l'un des biologistes qui ont promu en Algérie ce qu'on appelle aujourd'hui l'écologie». En effet, l'engagement du Pr Djebaïli en faveur de l'écologie a commencé dès le début des années 1960. Il a fondé le premier Comité national pour l'environnement au sein du Cnes. L'ancien recteur de l'USTHB a fait partie de la délégation algérienne ayant pris part aux travaux de la conférence mondiale sur l'environnement à Stockholm et y a défendu le principe du pollueur-payeur et de la responsabilité écologique. Feu Pr Djebaïli a fait partie des personnes ayant proposé la célébration de la Journée de l'environnement le 5-juin. Il sera plus tard à l'origine de la création du ministère de l'Environnement en 1977. Son combat et son engagement ont été interrompus par les terroristes mais ses proches et l'USTHB ne sont pas prêts d'oublier l'homme et son parcours.

S. A.

LUTTE ANTI-TERRORISTE

L'expérience algérienne intéresse le Yémen

L'Algérie et le Yémen renforcent leur coopération dans la lutte contre Al Qaïda. Cette volonté a été exprimée par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Ramtane Lamamra et son homologue yéménite Abou Bakr Abdullah Al Qibri, lors d'un point de presse conjoint, hier matin, au siège du ministère des Affaires étrangères. Cette entraide dans la lutte contre le terrorisme est un axe prépondérant de la coopération bilatérale entre les deux pays.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - A l'occasion, le ministre yéménite des Affaires étrangères a souligné l'attachement de son pays au principe défendu ardemment par l'Algérie de non-paiement des rançons et de non-négociation avec les terroristes.

Un principe adopté par les Nations unies à l'initiative de l'Algérie. «Les groupes terroristes poursuivent leurs actes de terreur par des crimes d'enlèvement et la demande de rançon.» Cela dit, le ministre yéménite des Affaires étrangères a considéré que la seule lutte armée contre le terrorisme ne suffit pas, mais qu'elle doit être accompagnée d'une démarche politique.

En la matière, il a affirmé le souhait de son pays de s'imprégner de l'expérience algérienne dans le domaine de la réconciliation nationale. «Le Yémen veut établir une approche sur la base de l'expérience algérienne menée par le président Abdelaziz Bouteflika, car elle constitue un exemple que nous voulons adopter», a-t-il soutenu. Abou Bakr Abdullah Al Qirbi a indiqué avoir eu des entretiens samedi avec le ministre algérien de l'Intérieur Tayeb Belaïz. Des discussions, a-t-il spécifié, qui ont intéressé l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale. Le Yémen fait face, pour rappel, au terrorisme mené par Al Qaïda.

S. A. I.

DÉBUT HIER DES CONSULTATIONS SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Mohamed-Seghir Babès et Cheikh Bouamrane ouvrent le bal

Mohamed-Seghir Babès et Cheikh Bouamrane, respectivement présidents du Conseil national économique et social (Cnes) et du Haut conseil islamique (HCI) étaient les premières personnalités à être reçues par le directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia. C'était hier à l'occasion du coup d'envoi des consultations portant révision de la Constitution.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Les deux personnalités ont fait état de leurs propositions à Ahmed Ouyahia, plaidant notamment pour le «renforcement des libertés individuelles et des libertés collectives, ainsi que la promotion de la société civile». C'est dans cette optique que le président du Conseil national économique et social a plaidé pour la «constitutionnalisation à l'instar des autres pays à travers le monde». M. Babès a qualifié la promotion de la société civile et la consécration de la démocratie participative de questions «extrêmement importantes qui doivent trouver les conditions de leur juste projection dans le nouveau texte constitutionnel, évoquant, à cet égard, l'engagement pris par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors de son investiture après sa réélection pour un quatrième mandat et lors du premier Conseil des ministres». Pour sa part, le président du Haut conseil islamique (HCI) a porté à l'attention d'Ahmed Ouyahia «l'importance de l'unité du peuple et de l'enseignement et leur importance pour le bien du pays». Cheikh Bouamrane a précisé à la presse avoir «discuté avec M. Ouyahia, de plusieurs questions d'actualité qui intéressent tous les citoyens algériens», en soulignant l'«importance de l'unité du peuple ainsi que l'enseignement et la formation», qu'il a qualifiés d'«essentiels» pour hisser le pays au niveau des pays les plus développés. Ce lundi, d'autres personnalités seront reçus par Ahmed Ouyahia, alors que les partis politiques sont attendus à partir de mardi prochain. Le directeur de cabinet à la présidence de la République, M. Ouyahia, recevra, entre le dimanche 1er et le jeudi 5 juin, au siège de la présidence de la République, «9 personnalités nationales, 8 partis politiques, le président du groupe du tiers présidentiel au Conseil de la nation et 2 organisations nationales», a-t-on indiqué de même source. Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, organisations et associations nationales et représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres.

Les invitations adressées ont été acceptées par «30 personnalités sur 36 destinatrices d'une invitation, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les 37 organisations et associations nationales destinatrices d'une invitation et les 12 professeurs d'université sollicités», selon un communiqué rendu public mercredi dernier.

A. B.